



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 013-211301049-20251215-DEC2025_249-CC

Berser
Levialut

PUBLIE 15/12/2025

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-249

Travaux de réhabilitation des passerelles Corniche Jacques Chirac

Nomenclature ACTES : 1 ;1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'engager des travaux de réhabilitation des passerelles Corniche Jacques Chirac ;

CONSIDERANT le marché public lancé le 5/11/2025 concernant des travaux **sur les Passerelles bois et bois-mixte acier** en vue des travaux de **réhabilitation des passerelles Corniche Chirac**, et ainsi la date limite des offres le 2 /12/2025, avec un rapport d'analyse des offres le 10/12/2025.

DECIDE

Article 1 : D'attribuer à la société **SAS DSP MU FANGZI** 6 avenue du Général De Gaulle 13590 MEYREUIL (qui ressort premier de l'analyse des offres) les travaux sur les **Passerelles bois et bois-mixte acier** pour un montant de **298 587.50€ HT** soit **358 305.00€ TTC**.

Article 2: De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3: Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 15 décembre 2025

Le Maire,
Maxime MARCHAND



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20251215-DEC2025_249-CC

Berser
Levraut



MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX A PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS

Place des Droits de l'Homme
13960 Sausset-les-Pins
SIRET : 21130104900014

Travaux de réhabilitation des passerelles Corniche Jacques Chirac

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019.

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT N° 01 : Passerelles bois et bois-mixte acier

Marché n°: 25041

Acte d'engagement – Travaux passerelles corniche - MAPA 25041

DSP

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

COMMUNE DE SAUSSET LES PINS

Place des Droits de l'Homme

13960 Sausset-les-Pins

SIRET : 21130104900014

Objet du marché :

**Travaux de réhabilitation des passerelles Corniche Jacques Chirac –
Lot n°1 - Passerelles bois et bois-mixte acier**

Marché Public passé selon la procédure adaptée en application de l'article L. 2123-1 du Code de la Commande Publique et du décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019

Pouvoir adjudicateur:

Maire en exercice, habilité à représenter la collectivité territoriale susnommée et à signer le présent marché par la délibération précisant le contenu et l'étendue de la délégation prévue à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Variante/options :

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base de la consultation.

SOMMAIRE

<u>ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT</u>	4
<u>ARTICLE 2 : PRIX</u>	4
<u>ARTICLE 3 : DELAIS</u>	6
<u>ARTICLE 4 : PAIEMENT</u>	6

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M DI STEFANO Pascal,

Président

6 Avenue du Général De Gaulle, 13 590 Meyreuil

SIRET : 823 095 729 00022

.....
.....
.....
.....
.....
.....

agissant pour mon propre compte¹ ;

agissant pour le compte de la société² :

SAS DSP – MU FANGZI

6 Avenue du Général De Gaulle, 13 590 Meyreuil

.....
.....
.....
.....
.....

agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³

agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
- et après avoir fourni les pièces prévues aux Code de la Commande Publique,

Je m' **ENGAGE** ou j' **ENGAGE** le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

Les modalités de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.T.

Les travaux du présent marché seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire de :

	Montant H.T en €	Montant TVA	Montant TTC en €
TOTAL PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE	298 587,50 €	59 717,50 €	358 305,00 €

Une avance forfaitaire de 5 % du montant TTC du marché peut être versé au titulaire du marché si le montant du marché est > à 50 000 Euros HT.

L'entreprise précise :

Qu'elle souhaite recevoir l'avance de 5 % du montant TTC si le lot est > à 50 000 Euros HT

Qu'elle ne souhaite pas recevoir l'avance forfaitaire.

Si l'entreprise ne coche aucune case, l'avance ne sera pas versée.

Déclaration de sous-traitance :

L'annexe DC4 au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe : Euros
- TVA (taux de %) : Euros
- Montant TTC : Euros
- Soit en lettres :

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement (lorsque le montant du contrat de sous-traitance est au moins égal à 600 € TTC) après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

<i>Nature de la prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Montant TVA</i>	<i>Montant TTC</i>
.....
.....
.....
.....
.....

Article 3 : Délais

Le délai d'exécution global (y compris période de préparation) des travaux est fixé à 3 mois à compter de l'ordre de service de démarrage.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (**joindre obligatoirement un RIB complet IBAN**) :

- *Ouvert au nom de : DSP*

pour les prestations suivantes : **Tous les flux entrants et sortant de l'entreprise**

Etablissement : **Pennylane SWAN SAS**

Numéro de compte : **2687 0619 235** Clé : **13**

Code banque : **17328.....** Code guichet : **84400**

- *Ouvert au nom de :*

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte :

Clé :

Code banque :

Code guichet :

- *Ouvert au nom de :*

pour les prestations suivantes :

Etablissement :

Numéro de compte :

Clé :

Code banque :

Code guichet :

La personne publique contractante se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant du Code de la Commande Publique

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants énumérés plus haut sont annexées au présent acte d'engagement.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original
A *Meyrueis*
Le *29/11/2025*

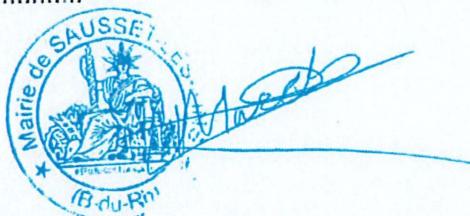
Signature du candidat
Porter la mention manuscrite
Lu et approuvé
Lu et approuvé
MUFANGZI.FR
Sarl DSP - 13300 Aix-en-Provence
Siret 023085724 RCS Aix-en-Provence

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement
A *Sausset les Pins*
Le *10/11/25*

Le MAIRE

Maxime Marchand



DATE D'EFFET DU MARCHE

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé
Le
par le titulaire destinataire

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20251215-DEC2025_249-CC

Berser
Levraud

Travaux passerelles corniche

ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant H.T.	Taux T.V.A.	Montant T.T.C.
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Total			

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 013-211301049-20251215-DEC2025_249-CC

Berser
Levraud